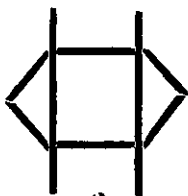


# REVUE

DE LA

## NUMISMATIQUE BELGE;

1<sup>er</sup> VOLUME.



TIRLEMONT,

P.-J. MERCKX, IMPRIMEUR DE LA VILLE.

POIDS DE LA VILLE DE LAMPSAQUE.

Lorsque les hommes commencèrent à donner des métaux en échange d'autres denrées, ils se servirent du poids et de la balance, bien longtemps avant de connaître l'usage de la monnaie. Déjà 1855 ans avant J.-C., Abraham pèse, en présence des enfants de Heth, les quatre cents sicles que Hébron avait demandés pour le champ et la grotte de Mambré.

Le mot *sicle*, alors nom du poids, devint plus tard celui de la monnaie des Hébreux. Chez les Grecs, la drachme était aussi, à la fois, l'unité du poids et de la monnaie; mais la valeur intrinsèque n'en fut pas toujours et partout égale. Ainsi, la drachme attique ancienne, qui eut cours dans les siècles de Périclès et d'Alexandre, pèse généralement 82 grains  $\frac{1}{7}$ ; et l'autre, plus moderne, qui eut cours depuis le deuxième siècle avant J.-C., ne pèse que 77 grains  $\frac{1}{7}$ .

Voilà pour le poids attique, qui est le plus connu et d'après lequel on fait ordinairement les évaluations comparatives avec les poids actuels. Mais les auteurs anciens font souvent mention d'autres drachmes, mines et talents grecs, plus grands ou plus petits, selon les différents états. C'est ainsi que la drachme d'Égine était estimée plus lourde que toutes les autres; et, selon Priscien, celle des Égyptiens et des Rhodiens n'équivalait qu'aux deux tiers de la drachme attique.

Nous avons cru nécessaire d'entrer dans ces détails et de rapporter surtout ce dernier renseignement, parce qu'ils aident à mieux constater notre opinion sur la curieuse pièce d'antiquité que nous essayons de décrire.

Le poids dont on voit le dessin (PL. XIV) représente un cheval marin ailé, terminé en queue de poisson, les ailes éployées, prêt à prendre son vol, les pieds étendus et bondissant à gauche.

Il est de 66 drachmes, 4 oboles et  $\frac{1}{5}$ , ce qui fait justement les  $\frac{2}{3}$  de cent drachmes attiques.

C'est par conséquent une *mine*, ayant appartenu à une ville où le système des poids et des monnaies des Égyptiens ou des Rhodiens était en usage; car il est plus que probable que ce système n'était pas exclusivement admis par ces deux peuples, mais qu'il aura été adopté encore par d'autres villes avec lesquelles ils avaient des relations commerciales.

Ceci établi, nous remonterons, croyons-nous, facilement à la véritable origine de notre *mine* (sinon pour le temps, au moins pour le lieu), en l'examinant sous le rapport du type.

L'hippocampe ou cheval marin ailé, qu'on y trouve, est tout à la fois le symbole de Neptune et celui de Priape; car si les ailes de Pégase marquent les élans poétiques, les ailes du cheval marin indiquent, selon des autorités respectables, les élans de la passion érotique, et, parmi les villes maritimes anciennes, nous ne trouvons que Lampsaque, sur l'Hellespont à l'entrée de la Propontide, où ces deux divinités aient été honorées en même temps.

Le culte du dernier surtout y était porté à l'excès.

On sait que Vénus, trouvant son fils Priape, qu'elle avait eu de Bacchus, extrêmement laid, le fit élever loin d'elle, à Lampsaque; — que les habitants de cette ville furent obligés de le chasser à cause de ses désordres, mais qu'ayant été frappés plus tard d'une maladie honteuse, ils crurent ne pouvoir mieux s'en guérir qu'en élevant des temples et des autels à ce dieu impudique, et en accompagnant les cérémonies de son culte des actions les plus infâmes et des représentations les plus scandaleuses.

C'est une chose vraiment étonnante qu'une ville si déréglée, où le Phallus (1) était exposé partout publiquement, où des femmes le portaient en forme d'amulettes, ait choisi un emblème aussi décent que l'hippocampe ailé; car, pour prouver que c'était là l'emblème de Lampsaque, nous n'avons qu'à rappeler le double statère de cette ville décrit par Mr. Mionnet (Suppl. tome V, page 368, n° 540), où l'on voit le même cheval marin ailé etc., pièce que son ancienneté et sa rareté rendent doublement remarquable, et avec laquelle j'ai pu

(1) J'en ai de différentes grandeurs et de différentes formes.

comparer notre poids sur le bel exemplaire que j'en possède dans mon médailler.

Le poids qui nous occupe est donc une mine appartenant à la ville de Lampsaque. Mais à quel temps en ferons-nous remonter l'origine? Si nous consultons l'histoire civile de cette république, le mot ZENO, qui s'y trouve, pourra nous servir de guide dans nos recherches : car, puisque les Lampsaciens mettaient quelquefois les noms de leurs magistrats sur leurs monnaies (*voyez* Sestino), nous pouvons prendre ce mot pour le nom du magistrat administrant les affaires de Lampsaque à l'époque où le poids a été fabriqué. Il y aura été gravé pour garantir son authenticité et son exactitude, comme on a vu, dans d'autres temps, des poids marqués du nom d'un prince ou d'un magistrat, pour les mêmes raisons.

Grutter nous a donné la figure d'un poids de cuivre rond qui, selon lui, pèse trois onces vingt scrupules, fait du temps de Charlemagne, sur lequel on lisait cette inscription : PONDUS CAROLI.

Notre opinion, cependant, fondée sur l'examen du type et de la fabrique, est que celui-ci a été fait vers le III<sup>m</sup>e siècle avant J.-C. Puis la lettre H, qu'on voit en face de la tête du cheval, est-elle la marque du n<sup>o</sup> 8? Est-ce l'initiale de quelque mot? Marque-t-elle une date? La huitième année de la magistrature de ZENO, par exemple, ou une valeur? Nous avouons ici, sans peine, notre ignorance; et nous laissons à la sagacité de personnes plus savantes et plus habiles que nous le soin de résoudre cette difficulté. Bien plus, si la critique trouve nos autres opinions hasardées, nous déclarons que nous sommes prêts à passer condamnation, aussi bien sur les conjectures que nous avons faites que sur la manière de les énoncer, notre unique but ayant été de faire connaître aux lecteurs de cette *Revue* une pièce rare, curieuse, et que nous croyons tout à fait inédite.

MEYNAERTS.



